



# **Sauveteur, Secouriste du Travail**

## **Maintien et Actualisation des Compétences (MAC)**

### **Prérequis et profil des participant(e)s :**

La durée de validité du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est de 24 mois (sous réserve d'avoir réussi les épreuves certificatives au terme de la formation initiale). Pour maintenir sa certification active, le titulaire doit suivre une formation de maintien et d'actualisation des compétences (MAC) tous les deux ans au plus tard et doit présenter impérativement à PFA Perspectives avant d'être inscrit au MAC son certificat de SST en cours de validité ou arrivant à échéance.

### **Nombre de participant(e)s :**

4 personnes minimum à 10 personnes maximum.

### **Objectif(s) :**

L'objectif du MAC est de s'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s) ET de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

### **Durée :**

1 jour soit 7 heures de face à face pédagogique en présentiel. De 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (horaire à préciser avec le donneur d'ordre).

### **Points forts :**

Les méthodes proposées permettent une analyse dissociée des besoins exprimés, implicites et réglementaires en fonction de l'activité ou du produit proposé.

### **Modalités :**

La formation se déroule en intra entreprise. Les dates d'intervention sont définies en concertation avec l'entreprise concernée.

Le détail de nos procédures d'accueil en formation des personnes en situation de handicap est disponible sur notre site internet : [www.pfaperspectives.fr](http://www.pfaperspectives.fr).

Cette formation peut être adaptée en termes de répartition horaire, d'objectifs et de contenu selon vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos attentes.



## Délais d'accès :

Un délai minimum de 3 semaines est nécessaire entre votre demande et la mise en œuvre de la prestation.

## Formateur :

Notre formatrice est certifiée et habilitée par l'INRS et l'Assurance Maladie-Risques Professionnels.

Elle intervient sur tous les secteurs d'activités avec une expertise avérée dans les activités industrielles, tertiaires et de chantier en particulier.

## Contact :

Franck PINAUD, [franck.pinaud@pfaperspectives.fr](mailto:franck.pinaud@pfaperspectives.fr), ou par téléphone au 06 26 76 90 03.

## Financement :

Cette formation peut être prise en charge en tout ou partie par votre OPCO.

La convention co-signée ainsi que le programme vous sont remis avant le début de la formation et les feuilles d'émargement ainsi que la facture vous seront transmises au terme de la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour travailler ensemble au financement optimum et au montage des dossiers de prise en charge de cette opération.

## Méthodes, moyens pédagogiques et modes d'évaluation :

- La salle de réunion de l'entreprise sera équipée d'un grand écran (mural ou télé). Le déroulé de la formation est accompagné de diaporamas.
- La formation est rythmée par des mises en situation au travers de cas pratiques, de simulation sur mannequin, de manipulation d'outils de réanimation, d'autodiagnostic, le feedback du groupe.
- Modalités d'évaluation :

### Evaluation formative :

La formatrice mettra en œuvre des situations pédagogiques qui permettront d'évaluer l'intégralité des compétences du référentiel de compétences et intégrer les évolutions éventuelles.

Un contrôle de compréhension et d'acquisition est assuré régulièrement tout au long du stage via des questionnaires oraux intégrant des mises en situation.

Au terme de la formation, et après évaluation de tous ces éléments par la formatrice, un certificat de réalisation est transmis à l'entreprise pour chaque participant dans les 72 heures.



## Evaluation certificative :

En vue de l'obtention du renouvellement du certificat de sauveteur secouriste du travail, **2 épreuves certificatives** sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

**L'épreuve certificative n°1** est réalisée à partir de la mise en place d'une situation d'accident du travail simulée, tirée au sort et préparée par la formatrice. Il n'est pas demandé au candidat de réaliser la totalité de l'action, mais bien de démontrer qu'il a les compétences pour intervenir efficacement face à la situation proposée.

**L'épreuve certificative n°2** est basée sur la mise en situation utilisée lors de l'épreuve certificative N°1. La formatrice évaluera le stagiaire au travers d'un questionnaire simple portant sur ses compétences en matière de prévention.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification définis par l'INRS dans la « Grille de certification des compétences du SST ».

Les démarches de renouvellement de la carte SST sont assurées par PFA Perspectives et les stagiaires recevront personnellement leur document par voie électronique dans les jours qui suivent la formation et la réussite aux deux épreuves certificatives.

- Également en fin de formation, l'intervenant réalise un tour de table durant lequel un bilan individuel et collectif est effectué. Un questionnaire d'évaluation de la qualité de la formation comprenant l'animation, le programme, l'atteinte des objectifs, est remis à chaque participant(e) pour une évaluation à chaud.
- Une évaluation à froid est effectuée par email auprès des participant(e)s, deux à trois mois après la fin de la formation, afin de mesurer les bénéfices de la formation en application quotidienne ainsi que l'évolution des compétences.

Parallèlement, une évaluation à froid est effectuée, dans le même temps, par email auprès du/des managers des participants, afin de mesurer auprès de ces derniers leur évaluation de l'évolution des compétences de leur collaborateur(trice).

## SATISFACTION

Vous pouvez consulter le niveau de satisfaction de nos clients et stagiaires à tout moment sur notre site internet : [www.pfaperspectives.fr](http://www.pfaperspectives.fr) dans la rubrique « Qualité ».



## PROGRAMME

L'objectif du MAC est de s'assurer que le SST est toujours capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail en portant secours à la(aux) victime(s) ET de contribuer à la prévention des risques professionnels dans le respect de l'organisation et des procédures spécifiques de l'entreprise.

Pour mener à bien le MAC, le formateur réalisera une évaluation des acquis des participants pour cibler les points à retravailler et faire le point sur les difficultés rencontrées par les SST exprimées lors du retour d'expérience.

Il mettra en œuvre des situations pédagogiques qui permettront d'évaluer l'intégralité des compétences du référentiel de compétences et intégrer les évolutions éventuelles.

A ce titre, le formateur actualisera au préalable ses connaissances de l'organisation et des activités de l'entreprise afin de contextualiser la formation.

### **1<sup>ère</sup> demi-journée**

- 1 – Présentation de la formation et de son organisation, rappel des objectifs du SST MAC.
- 2 - Retour d'expériences sur les actions menées en prévention et/ou secours.
- 3 – Actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail

### **2<sup>ème</sup> demi-journée**

- 1 – Actualisation des compétences du sauveteur secouriste du travail – suite.
- 2 – Epreuves certificatives.
- 3 – Bilan de la formation